

## SERVICES

-  poste des surveillants
-  abris publics
-  sanitaires
-  défibrillateurs automatiques
-  information non-voyants
-  points d'eau potable
-  zone chiens autorisés
-  panneaux d'information
-  abri-bacs

## BÂTIMENTS

- 1 Sénat - Palais du Luxembourg
- 2 Petit Luxembourg
- 3 Orangerie
- 4 Musée du Luxembourg
- 5 Pavillon Guynemer
- 6 Pavillon Davioud
- 7 Fontaine Médicis

## SPORTS, LOISIRS, DÉCOUVERTE

-  jeu de longue paume - basket
-  jeux de boules
-  kiosque à musique
-  pelouses ouvertes au public
-  rucher
-  tennis
-  traversée pédestre de Paris
-  verger
-  kiosque sportif

## RESTAURATION

-  restaurants
  - 1 La table du Luxembourg
  - 2 Terrasse de Madame
-  restauration rapide et boissons
-  glaces, friandises, boissons et jouets

## POUR LES ENFANTS

-  bacs à sable
-  balançoires
-  halte-Garderie
-  jardin d'enfants (jusqu'à 6 ans)
-  location de voiliers
-  manège - Chevaux de bois
-  parc à jeux (jusqu'à 12 ans)
-  promenade à poneys
-  théâtre de marionnettes

## ACCESSIBILITÉ

Métro : odéon (4, 10), mabillon (10), saint-germain-des-prés (4)

RER : b (station : luxembourg-sénat)

Bus : 21, 27, 38, 58, 82, 83, 84, 85, 89



# INFORMATIONS PRATIQUES

Les horaires d'ouverture du jardin sont définis selon la durée du jour



DATE	OUVERTURE	FERMETURE
01 > 15 janvier	8 h 15	16 h 45
16 > 31 janvier		17 h 00
01 > 15 février	8 h 00	17 h 30
16 > fin février	7 h 45	17 h 45
01 > 15 mars	7 h 30	18 h 15
16 > dernier samedi de mars HEURE D'ÉTÉ		18 h 30
dernier dimanche de mars > 31 mars		19 h 30
01 > 15 avril		20 h 00
16 > 30 avril		20 h 15
01 > 15 mai		20 h 45
16 > 31 mai		21 h 00
01 > 15 juin		21 h 15
16 > 30 juin		21 h 30
01 > 15 juillet		21 h 15
16 > 31 juillet	21 h 00	
01 > 15 août	20 h 45	
16 > 31 août	20 h 15	
01 > 15 septembre	19 h 45	
16 > 30 septembre	19 h 15	
01 > 15 octobre	7 h 45	18 h 45
16 > dernier samedi d'octobre HEURE D'HIVER	8 h 00	18 h 15
dernier dimanche d'octobre > 31 octobre		17 h 15
01 > 15 novembre	17 h 00	
16 > 30 novembre	16 h 45	
01 > 15 décembre	8 h 15	16 h 30
16 > 31 décembre		16 h 30

## Services

### Surveillants

En cas de problème, les surveillants du jardin sont à votre disposition dans les différents secteurs du jardin, au Poste des surveillants et par téléphone au 01 42 34 23 89.

### Défibrillateurs

Des défibrillateurs automatiques sont installés dans divers points du jardin (voir plan au dos).

### Sanitaires

Des chalets de nécessité sont à votre disposition. Deux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (voir plan au dos).

### 4 500 sièges mobiles

(chaises et fauteuils) et 3 500 places sur des bancs fixes sont à votre disposition.

### Chiens guides d'aveugles

Un espace de détente pour les chiens guides d'aveugles a été mis en place en 2013. Les chiens sont autorisés à circuler librement, sans laisse, dans la partie comprise entre les portes « Gay-Lussac » et « Observatoire » (voir plan au dos).

### Visites guidées

Tous les premiers mercredis du mois (d'avril à octobre). Rendez-vous à 9h30 dans le jardin, côté place André Honnorat, devant les grilles de l'Observatoire.  
NB : des visites supplémentaires peuvent être organisées, pour en savoir plus : [www.senat.fr/visite/jardin/infos\\_pratiques.html](http://www.senat.fr/visite/jardin/infos_pratiques.html)

## Le règlement du jardin en bref

- Je ne marche pas sur les pelouses (hors pelouses de l'Observatoire)
- Je respecte l'ordre public et la tranquillité des usagers
- Je tiens mon vélo à la main
- Je promène mon chien en laisse dans la partie sud-est du Jardin

L'intégralité du Règlement du Jardin est disponible sur les kiosques d'information.



## Un peu d'histoire...

Après l'assassinat de son mari Henri IV, la Reine Marie de Médicis souhaite quitter le Palais du Louvre et rêve de construire un palais de style florentin et un parc inspiré des jardins de Boboli, qui lui rappellent sa Toscane natale.

En 1612, elle acquiert l'Hôtel de François de Luxembourg qui donne son nom au jardin. À cette date, ce dernier ne couvre que huit hectares mais Marie de Médicis multiplie les acquisitions pour l'agrandir. Les travaux du Baron Haussmann sous le second Empire donnent sa physionomie actuelle au Jardin. Celui-ci s'étend désormais sur 23 hectares.

## Le saviez-vous ?

Le Jardin du Luxembourg est géré et entretenu par le Sénat. Assemblée parlementaire, le Sénat propose, discute et vote les lois. Il est également chargé de contrôler le Gouvernement.

Pour avoir plus d'informations : [www.senat.fr](http://www.senat.fr)



## Que faire au Jardin du Luxembourg ?

Le Jardin du Luxembourg accueille chaque année près de 4 millions de visiteurs qui peuvent profiter de nombreuses activités :



- Le LudoJardin, aire de jeux pédagogique pour les enfants jusqu'à 12 ans ;
- Le Théâtre de marionnettes ;
- Le manège de chevaux de bois, les balançoires ;
- Les promenades à poneys ;
- Les bateaux à voiles (au grand Bassin) ;
- 6 courts de tennis, 4 terrains de pétanque, 1 terrain de basket-ball ;
- Des tables d'échecs ;
- Des concerts sous le kiosque à musique ;
- Des cours d'horticulture ;
- Un rucher-école (composé de 15 ruches) ;
- Des visites guidées ;
- Des expositions (sur les grilles extérieures, à l'Orangerie et au pavillon Davioud) ;
- Deux restaurants (sur place et à emporter) ;
- De nombreux kiosques proposant boissons, nourriture, friandises et jouets.

Le Jardin possède également un patrimoine botanique exceptionnel, composé de 3000 arbres, un jardin fruitier et des serres de 3600 m<sup>2</sup>.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur Internet : [www.senat.fr/visite/jardin](http://www.senat.fr/visite/jardin)  
Flashez le QR code ci-contre avec votre smartphone pour y accéder directement :

